

SYNDICAT DE BASSIN DE LA RIVIERE LA VAIGE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 26 FEVRIER 2016

Etaient Présents :

- > Pour ARQUENAY : Jean-Pierre OLIVIER (Suppléant de Christophe TINNIERE)
- > Pour AUVERS LE HAMON : Gérard DAVID
- > Pour BEAUMONT PIED DE BOEUF : Pascal GANGNAT
- > Pour BOUESSAY :
- > Pour CHEMERE LE ROI :
- > Pour LA BAZOUGE DE CHEMERE : Odile ROPARS
- > Pour LA CROPTÉ : Marielle SABIROU
- > Pour LE BIGNON DU MAINE : Gilbert DELLIÈRE (Suppléant de Jean-Louis BELLAY)
- > Pour LE BURET : Jean-Marc HULOT
- > Pour MESLAY DU MAINE : Pierre BORDIER et Maurice GASCOIN (Suppléant)
- > Pour PREAUX : Myriam LANDEAU (Suppléante de Thierry GUITTER)
- > Pour SABLE SUR SARTHE :
- > Pour ST DENIS DU MAINE :
- > Pour ST GEORGES LE FLECHARD : Arlette LEUTELIER
- > Pour ST LOUP DU DORAT : Jean-Claude BREHIN et Henri GILBERT (Suppléant)
- > Pour VAIGES : Michel DURAND

Etaient absents :

- > CHEMERE LE ROI Georges MASSA
- > ST DENIS DU MAINE Didier LAMBERT

Etaient également présents :

Paul LAMBERT - Maire de LA CROPTÉ
Xavier SEIGNEURET - Technicien de rivières

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

Les membres du Comité Syndical prennent connaissance du rapport de présentation qui fixe les grandes lignes du budget primitif 2016.

Résultats provisoires 2015

FONCTIONNEMENT	Chapitre	DEPENSES	CA 2014	BUDGET 2015	CA 2015 (provisoire)
	11	Charges à caractère général	54 491,48	179 565,00	100 913,94
	12	Charges de personnel	8 734,17	8 000,00	6 085,53
	65	Autres charges de gestion courante	1 820,00	5 514,00	5 432,80
	66	Charges financières	290,56	150,00	51,62
	67	Charges exceptionnelles	0,00	100,00	0,00
	22	Dépenses imprévues		7 000,00	0,00
	23	Virement à section investissement		16 197,55	0,00
	68	Amortissements		3 306,67	3 306,67
		TOTAL		74 138,77	219 833,22
Chapitre	RECETTES	CA 2014	BUDGET 2015	CA 2015 (provisoire)	
002	REPORT ANTERIEUR Résultat		380 094,68	0,00	
73	Impôts et taxes	62 057,00	60 704,00	60 792,00	
74	Contribution des communes	62 314,00	62 314,00	62 314,00	
74	Subventions	76 285,00	112 000,00	52 995,20	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	31,92	
	TOTAL	200 518,00	615 112,68	176 133,12	
RECETTES-DEPENSES				+ 60 339,56	

INVESTISSEMENT	Chapitre	DEPENSES	CA 2014	BUDGET 2015	CA 2015 (provisoire)
	001	Solde d'exécution		78 712,02	0,00
	020	Dépenses Imprévues		5 000,00	0,00
	16	Emprunts (rembt cap.)	4 237,34	3 350,00	3 342,45
	204	Subvention d'équipement	1 392,95	500,00	0,00
	23	Opérations d'équipement	157 459,47	175 000,00	150 684,49
		<i>Opération 37</i>	154 429,47	160 000,00	138 776,23
		<i>Opération 38</i>	3 030,00	15 000,00	11 908,26
		TOTAL	163 089,76	262 562,02	154 026,94
	Chapitre	RECETTES	CA 2014	BUDGET 2015	CA 2015 (provisoire)
	021	Virement du Fonctionnement		16 197,55	0,00
	1068	Excédent de fonctionnement	0,00	59 712,02	59 712,02
	13	Subventions	77 698,06	183 345,78	26 314,71
		<i>Agence de l'Eau</i>	76 183,06	84 600,00	26 314,71
		<i>Région</i>	0,00	33 000,00	0,00
		<i>Départements</i>	1 515,00	65 745,78	0,00
	040	Amortissements	8 802,56	3 306,67	3 306,67
		TOTAL	86 500,62	262 562,02	89 333,40
	RECETTES -DEPENSES				

Opérations d'investissement 2015

Opération n° 37 = CRE

Désignation	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Etude plan d'eau de SABLE (Solde)	1 000,00	775,63	0,00
Travaux suppression plan d'eau SABLE	91 000,00	82 524,60	0,00
Suivi indicateurs CRE 2014 (Solde)	6 000,00	2 436,00	0,00
Etude bilan du CRE	36 000,00	25 020,00	10 000,00
Etude ouvrages CRE	8 000,00	8 052,00	6 000,00
Suivi indicateurs CRE 2015	8 000,00	3 960,00	2 000,00
Fabrication et installation passerelles ST DENIS		6 600,00	00,00
Travaux aménagement plan d'eau LA BAZOUGE		9 408,00	0,00
TOTAL	160 000,00	138 776,23	18 000,00

Opération n° 38 = Hors CRE

Désignation	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Passerelle ruisseau de Bouessay	15 000,00	7 200,00	0,00
Remise en état Ruisseau Vaiges + tête de pont Meslay		4 708,26	0,00
TOTAL	15 000,00	11 908,62	0,00

Programme 2016

> Poursuite des travaux 2015 non réalisés (*Restes à réaliser 2015*)

↪ Travaux CRE

Investissement

> Etude ouvrages	10 000 €
> Etude Bilan CRE.....	10 000 €
> Suivi indicateurs 2015	2 000 €
> Travaux suppression plan d'eau de SABLE.....	15 000 €
> Découpe radier plan d'eau de LA BAZOUGE (Avenant).....	5 100 €
> Subventions pour études	32 800 €
> Subventions pour travaux à SABLE	70 000 €

> Programmation des travaux 2016

↪ Divers et Travaux hors CRE

Fonctionnement

> Subvention à la FDGDON (<i>2 314 € en 2015</i>).....	2 537 €
--	---------

Investissement

> Travaux divers (nettoyage, enrochement, ...)	5 000 €
--	---------

↪ Travaux CRE

Fonctionnement

> Débroussaillage (Aval BOUESSAY - Confluence à SABLE).....	65 000 €
> Embâcles sur la Vaige	10 000 €
> Suivi faune et flore en amont du plan d'eau de LA BAZOUGE	1 350 €
> Annonces et insertion (Marchés travaux + Enquêtes publiques).....	3 000 €
> Honoraires commissaires enquêteurs	8 000 €
> Communication (Panneaux info SABLE)	2 500 €
> Subventions Débroussaillage/Embâcles/Suivi/Frais Enquête publique.....	70 500 €

Investissement

> Abreuvoirs	12 000 €
> Suivi des indicateurs 2016	4 000 €
> Aménagement plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE.....	300 000 €
> Subventions pour travaux CRE 2016	250 000 €

> Participation financière à l'intersyndicalité pour les moyens humains et techniques

> Frais de personnel extérieur (Salaires + Frais).....	35 000 €
> Matériel divers (<i>PC portable, tronçonneuse, appareils mesure, bureau ...</i>)	1 000 €
> Participation à la création du site internet	1 000 €

SUBVENTION A LA FDGDON POUR 2016

Monsieur le Président informe les délégués que la FDGDON sollicite comme tous les ans, une subvention auprès des Syndicats de Bassins.

Pour l'année 2016, la FDGDON sollicite donc le Syndicat à hauteur de **2 537 €**. (*2 314 € en 2015*)

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Décide d'octroyer une subvention de **2 537 €** à la FDGDON pour l'année 2016, correspondant aux Primes et Frais activités Rongeurs aquatiques nuisibles, aux animations de réunions et aux points de contrôle.

AVENANT N°1 – TRAVAUX DE ROGNAGE DU RADIER DU BARRAGE DU PLAN D'EAU DE LA BAZOUGE DE CHEMERE

M. le Président expose le rapport suivant :

Concernant le marché signé avec l'entreprise SARL Thierry LEMEE TP (LA CHAPELLE RAINSOUIN - 53) pour le rognage du radier et l'enlèvement du clapet et des mécanismes de l'ouvrage du plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE, d'un montant de 9800,00 € HT, des prestations supplémentaires sont à prendre en compte.

Travaux dans le lit aval :

Rognage du lit et aménagement de banquettes 2 000,00 € HT
Rognage de la roche 2 200,00 € HT

Soit un montant de travaux supplémentaires de 4 200 € HT soit 5 040,00 € TTC.

Le montant du marché passe de 9 800,00 € HT à 14 000,00 € HT, soit de 11 760,00 € TTC à 16 800,00 € TTC.

Le Comité Syndical :

- Approuve les modifications apportées au marché relatif aux travaux de rognage du radier et l'enlèvement du clapet et des mécanismes de l'ouvrage du plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document lié à ce dossier (avenant, ...).

OUVERTURE DE CREDITS POUR MANDATEMENT AVANT LE VOTE DU BP 2016 DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT

M. Le Président expose aux membres les dispositions de l'article L1612.1 (lois 82.213 et 88.13) du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux possibilités d'engager, de liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, jusqu'à l'adoption du budget primitif de l'exercice en cours, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et aux restes à réaliser.

L'ouverture de crédits concerne les travaux supplémentaires relatifs au rognage du radier du barrage du plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE pour un montant de 5 040,00 €.

Budget :

Limite du quart des crédits ouverts à l'exercice 2015 des chapitres 20, 21 et 23 soit 175 000 € x 25 % = 43 750 €

N° opération	Imputation	Libellé	Montant
37	C/ 2128	Autres agencements et aménagements de terrains	5 040,00
TOTAL			5 040,00

Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL :

- Approuve cet exposé,
- Autorise M. Le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2016 selon le détail mentionné ci-dessus,
- Précise que ces crédits seront repris au budget primitif 2016.

POINT SUR L'AVANCEE DU CTMA DE LA VAIGE

Xavier SEIGNEURET rappelle que le Contrat Restauration Entretien de la Vaige signé en 2010, est terminé.

L'étude bilan réalisée par le bureau d'études HYDRO CONCEPT a permis de réaliser un diagnostic et de faire un bilan des travaux réalisés durant ce contrat. Elle avait pour but également, la proposition d'un programme d'actions pour le futur Contrat Territorial Milieux Aquatiques 2017-2021.

Ce dossier aura 2 volets :

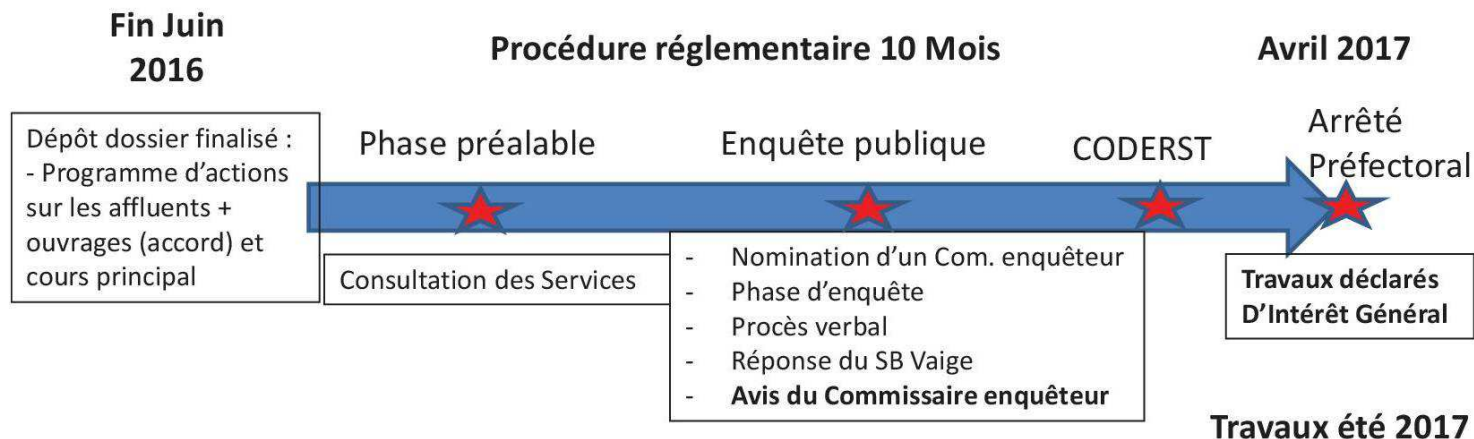
- > Ouvrages
- > Affluents

Elaboration du futur Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) 2017 -2021

Mars à Juin : - attente des réponses des propriétaires riverains (15 Mars)

- réunions techniques

- finalisation des dossiers réglementaires (dépôt d'un dossier minute en cours à la DDT)



Novembre 2016 : *passage de notre dossier en CA de l'Agence de l'eau Loire Bretagne*

Printemps 2017 : *Signature d'un Contrat financier pour 5 ans : 2287695€*

Syndicat du Bassin de la Vaige - Synoptique élaboration du CTMA 26/02/2016



En janvier dernier, chaque propriétaire d'ouvrage (sauf quelques exceptions dues à un retard dans l'élaboration du dossier) a reçu par courrier, un dossier présentant un aménagement sur l'ouvrage situé sur leur propriété, ce dossier prend en compte plusieurs points :

- Etat des lieux de l'ouvrage ;
- Explication du projet retenu par le Syndicat de Bassin de la Vaige (prise en compte des différentes rencontres, préconisations réglementaires et techniques de la DDT 53 et l'ONEMA ;
- Coût financier de l'opération ;
- Plans d'aménagements.

Une réponse est demandée pour fin mars 2016.

TRAVAUX CRE 2016

Monsieur le Président informe le Comité Syndical des opérations qui seront réalisés dans le cadre du Contrat Restauration Entretien en 2016.

Le programme CRE pour 2016 pourrait s'établir de la manière suivante :

Aménagement du plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE.....	= 300 000 €
Débroussaillage et Embâcles.....	= 65 000 €
Abreuvoirs.....	= 12 000 €
Suivi des indicateurs	= 6 000 €
Communication	= 2 500 €
Frais divers liés à l'enquête publique	= 5 000 €

TOTAL 2016 = 390 500 €

Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL DECIDE :

- D'approuver ce programme de travaux réalisés dans le cadre du Contrat Restauration Entretien en 2016.
- De solliciter la subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département pour l'année 2016, ainsi qu'auprès du Conseil Régional,
- D'autoriser le Président à signer tout document lié à ce dossier (marchés, avenants, ...).

QUESTIONS DIVERSES

> Passerelle à LA CROPTÉ

Mme SABIROU indique que 2 passerelles situées sur un chemin pédestre communal entre LA CROPTÉ et ST DENIS DU MAINE, sont très abimées. Xavier SEIGNEURET se rendra sur place.

> Chemin de Sumeraine à MESLAY

M. BORDIER indique qu'une tête de pont est « cassée » sur le chemin de Sumeraine. Une visite sur place est nécessaire.

> GEMAPI

Xavier SEIGNEURET explique dans le cadre de la loi MATPAM, la nouvelle compétence GEMAPI sera obligatoirement attribuée au bloc intercommunal au 1^{er} janvier 2018. Les EPCI (communautés de communes) auront le choix de garder cette compétence ou de la transférer vers le Syndicat de bassin (qui devra alors modifier ces statuts et devenir alors Syndicat mixte).

La représentativité des élus au sein des syndicats devra donc être revue.

La contribution des communes sera remplacée par la mise en place de l'Aquataxe (0 à 40 € par habitant).

Des réunions sont prévues cette année avec la Préfecture de la Sarthe, la DDT et les EPCI concernés par le Syndicat de bassin de la Vaige (Communes des communes des Coëvrons, CC du Pays de Meslay-Grez et CC de Sablé sur Sarthe).

Il est important que ces compétences soient administrées par les syndicats de bassins pour maintenir une gestion par bassin versant.

Le secrétaire de séance,
Pierre BORDIER



Le Président,
Pascal GANGNAT



SYNDICAT DE BASSIN DE LA RIVIERE LA VAIGE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 26 FEVRIER 2016

Etaient Présents :

- > Pour ARQUENAY : Jean-Pierre OLIVIER (Suppléant de Christophe TINNIERE)
- > Pour AUVERS LE HAMON : Gérard DAVID
- > Pour BEAUMONT PIED DE BOEUF : Pascal GANGNAT
- > Pour BOUESSAY :
- > Pour CHEMERE LE ROI :
- > Pour LA BAZOUGE DE CHEMERE : Odile ROPARS
- > Pour LA CROPTÉ : Marielle SABIROU
- > Pour LE BIGNON DU MAINE : Gilbert DELLIÈRE (Suppléant de Jean-Louis BELLAY)
- > Pour LE BURET : Jean-Marc HULOT
- > Pour MESLAY DU MAINE : Pierre BORDIER et Maurice GASCOIN (Suppléant)
- > Pour PREAUX : Myriam LANDEAU (Suppléante de Thierry GUITTER)
- > Pour SABLE SUR SARTHE :
- > Pour ST DENIS DU MAINE :
- > Pour ST GEORGES LE FLECHARD : Arlette LEUTELIER
- > Pour ST LOUP DU DORAT : Jean-Claude BREHIN et Henri GILBERT (Suppléant)
- > Pour VAIGES : Michel DURAND

Etaient absents :

- > CHEMERE LE ROI Georges MASSA
- > ST DENIS DU MAINE Didier LAMBERT

Etaient également présents :

Paul LAMBERT - Maire de LA CROPTÉ
Xavier SEIGNEURET - Technicien de rivières

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

Les membres du Comité Syndical prennent connaissance du rapport de présentation qui fixe les grandes lignes du budget primitif 2016.

Résultats provisoires 2015

FONCTIONNEMENT	Chapitre	DEPENSES	CA 2014	BUDGET 2015	CA 2015 (provisoire)
	11	Charges à caractère général	54 491,48	179 565,00	100 913,94
	12	Charges de personnel	8 734,17	8 000,00	6 085,53
	65	Autres charges de gestion courante	1 820,00	5 514,00	5 432,80
	66	Charges financières	290,56	150,00	51,62
	67	Charges exceptionnelles	0,00	100,00	0,00
	22	Dépenses imprévues		7 000,00	0,00
	23	Virement à section investissement		16 197,55	0,00
	68	Amortissements		3 306,67	3 306,67
		TOTAL		74 138,77	219 833,22
Chapitre	RECETTES	CA 2014	BUDGET 2015	CA 2015 (provisoire)	
002	REPORT ANTERIEUR Résultat		380 094,68	0,00	
73	Impôts et taxes	62 057,00	60 704,00	60 792,00	
74	Contribution des communes	62 314,00	62 314,00	62 314,00	
74	Subventions	76 285,00	112 000,00	52 995,20	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	31,92	
	TOTAL	200 518,00	615 112,68	176 133,12	
RECETTES-DEPENSES				+ 60 339,56	

INVESTISSEMENT	Chapitre	DEPENSES	CA 2014	BUDGET 2015	CA 2015 (provisoire)
	001	Solde d'exécution		78 712,02	0,00
	020	Dépenses Imprévues		5 000,00	0,00
	16	Emprunts (rembt cap.)	4 237,34	3 350,00	3 342,45
	204	Subvention d'équipement	1 392,95	500,00	0,00
	23	Opérations d'équipement	157 459,47	175 000,00	150 684,49
		<i>Opération 37</i>	154 429,47	160 000,00	138 776,23
		<i>Opération 38</i>	3 030,00	15 000,00	11 908,26
		TOTAL	163 089,76	262 562,02	154 026,94
	Chapitre	RECETTES	CA 2014	BUDGET 2015	CA 2015 (provisoire)
	021	Virement du Fonctionnement		16 197,55	0,00
	1068	Excédent de fonctionnement	0,00	59 712,02	59 712,02
	13	Subventions	77 698,06	183 345,78	26 314,71
		<i>Agence de l'Eau</i>	76 183,06	84 600,00	26 314,71
		<i>Région</i>	0,00	33 000,00	0,00
		<i>Départements</i>	1 515,00	65 745,78	0,00
	040	Amortissements	8 802,56	3 306,67	3 306,67
		TOTAL	86 500,62	262 562,02	89 333,40
	RECETTES -DEPENSES				

Opérations d'investissement 2015

Opération n° 37 = CRE

Désignation	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Etude plan d'eau de SABLE (Solde)	1 000,00	775,63	0,00
Travaux suppression plan d'eau SABLE	91 000,00	82 524,60	0,00
Suivi indicateurs CRE 2014 (Solde)	6 000,00	2 436,00	0,00
Etude bilan du CRE	36 000,00	25 020,00	10 000,00
Etude ouvrages CRE	8 000,00	8 052,00	6 000,00
Suivi indicateurs CRE 2015	8 000,00	3 960,00	2 000,00
Fabrication et installation passerelles ST DENIS		6 600,00	00,00
Travaux aménagement plan d'eau LA BAZOUGE		9 408,00	0,00
TOTAL	160 000,00	138 776,23	18 000,00

Opération n° 38 = Hors CRE

Désignation	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Passerelle ruisseau de Bouessay	15 000,00	7 200,00	0,00
Remise en état Ruisseau Vaiges + tête de pont Meslay		4 708,26	0,00
TOTAL	15 000,00	11 908,62	0,00

Programme 2016

> Poursuite des travaux 2015 non réalisés (*Restes à réaliser 2015*)

↪ Travaux CRE

Investissement

> Etude ouvrages	10 000 €
> Etude Bilan CRE.....	10 000 €
> Suivi indicateurs 2015	2 000 €
> Travaux suppression plan d'eau de SABLE.....	15 000 €
> Découpe radier plan d'eau de LA BAZOUGE (Avenant).....	5 100 €
> Subventions pour études	32 800 €
> Subventions pour travaux à SABLE	70 000 €

> Programmation des travaux 2016

↪ Divers et Travaux hors CRE

Fonctionnement

> Subvention à la FDGDON (<i>2 314 € en 2015</i>).....	2 537 €
--	---------

Investissement

> Travaux divers (nettoyage, enrochement, ...)	5 000 €
--	---------

↪ Travaux CRE

Fonctionnement

> Débroussaillage (Aval BOUESSAY - Confluence à SABLE).....	65 000 €
> Embâcles sur la Vaige	10 000 €
> Suivi faune et flore en amont du plan d'eau de LA BAZOUGE	1 350 €
> Annonces et insertion (Marchés travaux + Enquêtes publiques).....	3 000 €
> Honoraires commissaires enquêteurs.....	8 000 €
> Communication (Panneaux info SABLE)	2 500 €
> Subventions Débroussaillage/Embâcles/Suivi/Frais Enquête publique.....	70 500 €

Investissement

> Abreuvoirs	12 000 €
> Suivi des indicateurs 2016	4 000 €
> Aménagement plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE.....	300 000 €
> Subventions pour travaux CRE 2016	250 000 €

> Participation financière à l'intersyndicalité pour les moyens humains et techniques

> Frais de personnel extérieur (Salaires + Frais).....	35 000 €
> Matériel divers (<i>PC portable, tronçonneuse, appareils mesure, bureau ...</i>)	1 000 €
> Participation à la création du site internet	1 000 €

SUBVENTION A LA FDGDON POUR 2016

Monsieur le Président informe les délégués que la FDGDON sollicite comme tous les ans, une subvention auprès des Syndicats de Bassins.

Pour l'année 2016, la FDGDON sollicite donc le Syndicat à hauteur de **2 537 €**. (*2 314 € en 2015*)

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Décide d'octroyer une subvention de **2 537 €** à la FDGDON pour l'année 2016, correspondant aux Primes et Frais activités Rongeurs aquatiques nuisibles, aux animations de réunions et aux points de contrôle.

AVENANT N°1 – TRAVAUX DE ROGNAGE DU RADIER DU BARRAGE DU PLAN D'EAU DE LA BAZOUGE DE CHEMERE

M. le Président expose le rapport suivant :

Concernant le marché signé avec l'entreprise SARL Thierry LEMEE TP (LA CHAPELLE RAINSOUIN - 53) pour le rognage du radier et l'enlèvement du clapet et des mécanismes de l'ouvrage du plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE, d'un montant de 9800,00 € HT, des prestations supplémentaires sont à prendre en compte.

Travaux dans le lit aval :

Rognage du lit et aménagement de banquettes 2 000,00 € HT
Rognage de la roche 2 200,00 € HT

Soit un montant de travaux supplémentaires de 4 200 € HT soit 5 040,00 € TTC.

Le montant du marché passe de 9 800,00 € HT à 14 000,00 € HT, soit de 11 760,00 € TTC à 16 800,00 € TTC.

Le Comité Syndical :

- Approuve les modifications apportées au marché relatif aux travaux de rognage du radier et l'enlèvement du clapet et des mécanismes de l'ouvrage du plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document lié à ce dossier (avenant, ...).

OUVERTURE DE CREDITS POUR MANDATEMENT AVANT LE VOTE DU BP 2016 DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT

M. Le Président expose aux membres les dispositions de l'article L1612.1 (lois 82.213 et 88.13) du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux possibilités d'engager, de liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, jusqu'à l'adoption du budget primitif de l'exercice en cours, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et aux restes à réaliser.

L'ouverture de crédits concerne les travaux supplémentaires relatifs au rognage du radier du barrage du plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE pour un montant de 5 040,00 €.

Budget :

Limite du quart des crédits ouverts à l'exercice 2015 des chapitres 20, 21 et 23 soit 175 000 € x 25 % = 43 750 €

N° opération	Imputation	Libellé	Montant
37	C/ 2128	Autres agencements et aménagements de terrains	5 040,00
TOTAL			5 040,00

Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL :

- Approuve cet exposé,
- Autorise M. Le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2016 selon le détail mentionné ci-dessus,
- Précise que ces crédits seront repris au budget primitif 2016.

POINT SUR L'AVANCEE DU CTMA DE LA VAIGE

Xavier SEIGNEURET rappelle que le Contrat Restauration Entretien de la Vaige signé en 2010, est terminé.

L'étude bilan réalisée par le bureau d'études HYDRO CONCEPT a permis de réaliser un diagnostic et de faire un bilan des travaux réalisés durant ce contrat. Elle avait pour but également, la proposition d'un programme d'actions pour le futur Contrat Territorial Milieux Aquatiques 2017-2021.

Ce dossier aura 2 volets :

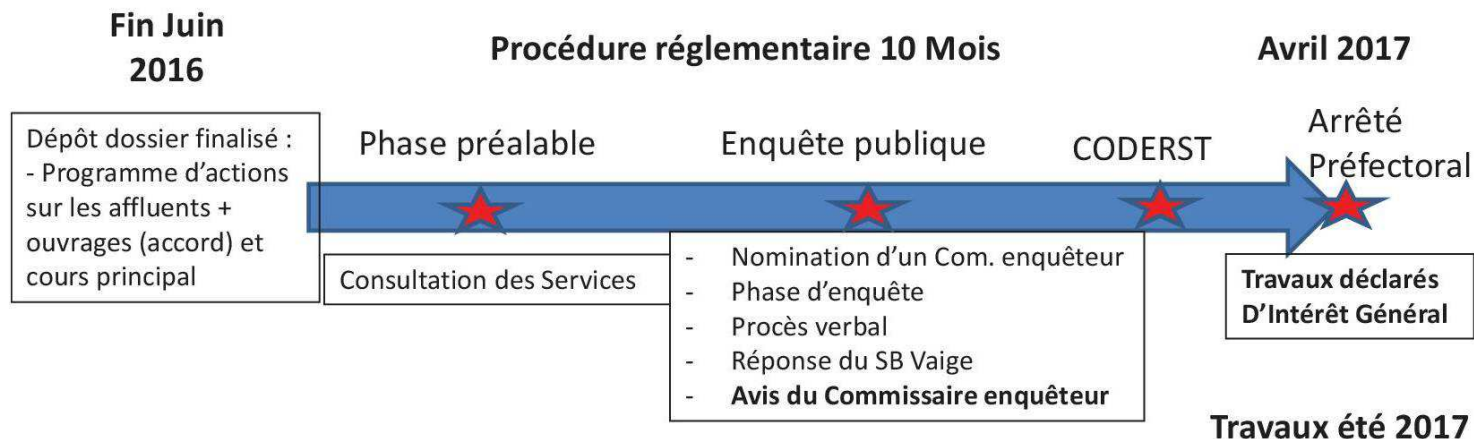
- > Ouvrages
- > Affluents

Elaboration du futur Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) 2017 -2021

Mars à Juin : - attente des réponses des propriétaires riverains (15 Mars)

- réunions techniques

- finalisation des dossiers réglementaires (dépôt d'un dossier minute en cours à la DDT)



Novembre 2016 : passage de notre dossier en CA de l'Agence de l'eau Loire Bretagne

Printemps 2017 : Signature d'un Contrat financier pour 5 ans : **2287695€**

Syndicat du Bassin de la Vaige - Synoptique élaboration du CTMA 26/02/2016



En janvier dernier, chaque propriétaire d'ouvrage (sauf quelques exceptions dues à un retard dans l'élaboration du dossier) a reçu par courrier, un dossier présentant un aménagement sur l'ouvrage situé sur leur propriété, ce dossier prend en compte plusieurs points :

- Etat des lieux de l'ouvrage ;
- Explication du projet retenu par le Syndicat de Bassin de la Vaige (prise en compte des différentes rencontres, préconisations réglementaires et techniques de la DDT 53 et l'ONEMA ;
- Coût financier de l'opération ;
- Plans d'aménagements.

Une réponse est demandée pour fin mars 2016.

TRAVAUX CRE 2016

Monsieur le Président informe le Comité Syndical des opérations qui seront réalisés dans le cadre du Contrat Restauration Entretien en 2016.

Le programme CRE pour 2016 pourrait s'établir de la manière suivante :

Aménagement du plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE.....	= 300 000 €
Débroussaillage et Embâcles.....	= 65 000 €
Abreuvoirs.....	= 12 000 €
Suivi des indicateurs	= 6 000 €
Communication	= 2 500 €
Frais divers liés à l'enquête publique	= 5 000 €

TOTAL 2016 = 390 500 €

Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL DECIDE :

- D'approuver ce programme de travaux réalisés dans le cadre du Contrat Restauration Entretien en 2016.
- De solliciter la subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département pour l'année 2016, ainsi qu'auprès du Conseil Régional,
- D'autoriser le Président à signer tout document lié à ce dossier (marchés, avenants, ...).

QUESTIONS DIVERSES

> Passerelle à LA CROPTÉ

Mme SABIROU indique que 2 passerelles situées sur un chemin pédestre communal entre LA CROPTÉ et ST DENIS DU MAINE, sont très abimées. Xavier SEIGNEURET se rendra sur place.

> Chemin de Sumeraine à MESLAY

M. BORDIER indique qu'une tête de pont est « cassée » sur le chemin de Sumeraine. Une visite sur place est nécessaire.

> GEMAPI

Xavier SEIGNEURET explique dans le cadre de la loi MATPAM, la nouvelle compétence GEMAPI sera obligatoirement attribuée au bloc intercommunal au 1^{er} janvier 2018. Les EPCI (communautés de communes) auront le choix de garder cette compétence ou de la transférer vers le Syndicat de bassin (qui devra alors modifier ces statuts et devenir alors Syndicat mixte).

La représentativité des élus au sein des syndicats devra donc être revue.

La contribution des communes sera remplacée par la mise en place de l'Aquataxe (0 à 40 € par habitant).

Des réunions sont prévues cette année avec la Préfecture de la Sarthe, la DDT et les EPCI concernés par le Syndicat de bassin de la Vaige (Communes des communes des Coëvrons, CC du Pays de Meslay-Grez et CC de Sablé sur Sarthe).

Il est important que ces compétences soient administrées par les syndicats de bassins pour maintenir une gestion par bassin versant.

Le secrétaire de séance,
Pierre BORDIER



Le Président,
Pascal GANGNAT

